



*Le Ciapa, mon organisme de*  
**FORMATION**  
*Professionnelle*



*Catalogue des actions de formation professionnelle* **2024**

# INTRODUCTION

Notre catalogue vous présente nos offres de formations professionnelles pour 2024, finançables dans le cadre des plans de développement de compétences annuels de vos structures. Notre organisme répond aux exigences de la réforme de la formation en étant certifié Qualiopi.

Nous établissons des devis sur simple demande.

Dès validation du devis de votre part, nous planifions ensemble cette formation et vous envoyons les documents y afférents (convention, règlement intérieur, convocations aux stagiaires). Le délai de mise en place d'une action de formation est de l'ordre de 4 semaines mais peut varier de 15 jours à 2 mois.

N'hésitez pas à nous contacter :

06 66 60 70 83

06 13 11 13 84

[formationprofessionnelle@ciapa.fr](mailto:formationprofessionnelle@ciapa.fr)



Dans le cadre de la démarche qualité, nous mettons en place les outils suivants pour évaluer la qualité de chacune de nos formations :

- Auto évaluation amont et aval
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Questionnaire d'acquisition des compétences
- Evaluation post formation, 3 mois après l'action de formation, avec un questionnaire de satisfaction (pour les stagiaires et les commanditaires de l'action de formation)
- Bilan de la formation à 4 mois

# COMPÉTENCES CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

## MOBILISATION DE LA PERSONNE

- ✓ PRÉVENIR LES SITUATIONS DE CHUTES EN IMPLIQUANT LA PERSONNE « AIDÉE » ET L'AIDANT - **14H**

## RELATION PROFESSIONNELLE

- ✓ COMPRENDRE L'UTILITÉ ET LE RÔLE DU CAHIER DE LIAISON – **10H30**
- ✓ DÉVELOPPER LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN APPUI DE LA « COMMUNICATION VIVANTE » - **21H**

## SPECIFICITÉS LIÉES AU PUBLIC AIDÉ

- ✓ ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE À LA SPÉCIFICITÉ DE LA PERSONNE AGÉE DÉPENDANTE – **21H**
- ✓ APPRÉHENDER LA DÉMARCHÉ PALLIATIVE ET ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANTS – **14H**
- ✓ ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DE NUIT POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS - **14H**

## TUTORAT

- ✓ EXERCER LA FONCTION TUTORALE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL – **10H30**

## TROUBLES DE LA DEGLUTITION

- ✓ ACCOMPAGNER LES TEMPS DE REPAS POUR PRÉVENIR LES TROUBLES DE LA DEGLUTITION - **14H**
- ✓ ACCOMPAGNER LES TEMPS DE REPAS POUR PRÉVENIR LES TROUBLES DE LA DEGLUTITION – **7H**

## PRÉVENTION DE L'HYGIÈNE

- ✓ PARTICIPER À LA PRÉVENTION DE L'HYGIÈNE BUCCODENTAIRE – **7H**

# IDENTITÉ PROFESSIONNELLE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU POSITIONNEMENT

## ETHIQUE & BIENTRAITANCE

- ✓ FAVORISER LA REFLEXION ETHIQUE ET ADOPTER UNE POSTURE BIENVEILLANTE DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE – **7H**
- ✓ PREVENIR LA MALTRAITANCE POUR UN ACCOMPAGNEMENT BIENTRAITANT – **14H**

## HANDICAP

- ✓ ACCOMPAGNER LE HANDICAP DANS UNE APPROCHE SITUATIONNELLE – **10H30**
- ✓ FAVORISER LA SENSIBILISATION AU HANDICAP EN INTERNE – **7H**

## ACTION MEDICO-SOCIALE

- ✓ INITIATION AUX MÉTIERS D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE – **28H**

# ACTIVITÉS LIÉES À DES GESTES TECHNIQUES

**5 MODULES  
DE 4H**

## TOILETTE



**TAAT** : Il s'agit pour les professionnels de l'accompagnement de mettre en pratique les gestes techniques de la toilette intime en favorisant une relation bienveillante.

## ENTRETIEN DU CADRE DE VIE



### S'APPROPRIER LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

**TECV** : Il s'agit pour les professionnels d'acquérir ou développer des techniques d'entretien du logement, tout en prévenant les risques domestiques et en appliquant les principes de développement durable.

## MOBILISATION DE LA PERSONNE

### S'APPROPRIER L'UTILISATION DU MATERIEL MEDICAL

**MM1** : Il s'agit pour les professionnels d'utiliser des aides techniques et domotique, telles que : **lit médicalisé, lève-personne, guidon de transfert, verticalisateur.**



**MM2** : Il s'agit pour les professionnels, d'utiliser des aides techniques complémentaires : **lit médicalisé dans son caractère de prévention, planche de transfert, coussin de fauteuil antiglisse, drap de glisse, ceinture d'aide à la mobilisation.**

**MM3** : Il s'agit pour les professionnels, d'utiliser des aides techniques complémentaires, telles que **la barre d'appui, la barre de redressement, le siège de bain pivotant, la chaise de douche, planche de bain, demi-marche, coussin de retournement, disque de transfert.**

## PREMIERS SECOURS

✓ CONNAÎTRE ET APPLIQUER LES GESTES DE PREMIERS SECOURS – 7H

# ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS À L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE

## AIDANTS

- ✓ DEVENIR REFERENT AIDANT EN SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE – **14H**

## ANALYSE DES PRATIQUES

- ✓ ANALYSER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES – **8H sur 4 demi-journées**

## DEUIL

- ✓ ACCOMPAGNER LE DEUIL EN SITUATION PROFESSIONNELLE – **10H30**

## ECO-CONDUITE

- ✓ PREVENIR LES RISQUES ROUTIERS PROFESSIONNELS ET PRATIQUER L'ECO CONDUITE – **7H**

## HANDICAP

- ✓ ADAPTER LES PRATIQUES AU VIEILLISSEMENT DES PROFESSIONNELS ET PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP – **14H**
- ✓ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES PSYCHIQUES – **21H**

## SANTÉ

- ✓ APPREHENDER LA GESTION DU REFUS DE SOINS PAR LA PERSONNE AGEÉ – **14H**

## VIEILLISSEMENT

- ✓ EXPERIMENTER UN SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT POUR REPERER LES SITUATIONS A RISQUES LORS DE LA MOBILISATION DE LA PERSONNE – **7H**

# ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS À L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE



## Formation certifiante

- ✓ DEVENIR **ACTEUR PRAPSS** (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique du secteur Sanitaire et Social) + ALM (Accompagnement à La Mobilité)
  - 28H
  - 4 jours avec une intersession

*En référence au document de référence du dispositif prévention des risques liés à l'activité physique (prap) (version 9 01-2021):*

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.



Au delà des programmes présentés dans ce catalogue, l'organisme de formation du Ciapa se propose de répondre à toute demande de formation émanant d'une structure.

Dans le cadre d'une prestation de formation « en intra » au sein d'un établissement ou d'un service, la formation peut alors aussi se dérouler dans les locaux de la structure concernée.

N'hésitez pas à nous faire part de vos projets afin de construire ensemble l'offre la plus pertinente en réponse à vos attentes.



Informations et inscriptions :  
[formationprofessionnelle@ciapa.fr](mailto:formationprofessionnelle@ciapa.fr)  
06 13 11 13 84 / 06 66 60 70 83



La certification a été délivrée au titre  
de la catégorie d'actions suivante :  
Actions de formation